

Le 20 octobre 2015

Madame Gina Gasparrini
Présidente
Association québécoise des centres de la petite enfance
7245, rue Clark, bureau 401
Montréal (Québec) H2R 2Y4

Madame la Présidente,

Tel qu'annoncé le 20 novembre dernier, notre gouvernement a proposé des mesures pour moderniser et assurer la pérennité du réseau de services de garde éducatifs au Québec. Pour y parvenir, une stratégie en trois volets est mise de l'avant, soit la révision de la contribution payée par les parents, l'optimisation du financement des services de garde et la révision des modalités pour la création de places subventionnées.

Je vous interpelle aujourd'hui dans le cadre du troisième volet. Les centres de la petite enfance (CPE), les garderies et le ministère de la Famille (Ministère) partagent un grand objectif, soit celui d'assurer, pour les familles du Québec, l'accessibilité à des services de garde éducatifs de qualité. Il nous apparaît prometteur de donner l'occasion aux CPE et aux garderies subventionnées et non subventionnées de partager leur expertise en vue d'une plus grande atteinte de cet objectif.

Dans ce contexte, je convie les représentants de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance, de la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec, de l'Association des garderies privées du Québec, du Rassemblement des garderies privées du Québec et de l'Alliance québécoise des garderies privées non subventionnées à participer à une séance de travail sur les partenariats. Vos représentants auront alors l'occasion d'échanger, avec des représentants du Ministère, sur des pistes de partenariat permettant un meilleur accès aux places en service de garde et le maintien voire l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au cours des prochains jours, un membre du personnel de la Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance communiquera avec vous afin de connaître votre intérêt et de vous faire part des modalités entourant la tenue de cette séance de travail, le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Francine Charbonneau